

AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la greffière-trésorière de la Municipalité de Barnston-Ouest que lors de la séance du conseil municipal qui se tiendra le 7 août 2023, à 19h00, au Centre Communautaire situé au 2081, chemin Way's Mills, le conseil entendra la demande de dérogation mineure numéro 2023-001.

Dérogation mineure numéro 2023-001

2622, chemin Holmes, lot 2 935 870, zone A-12

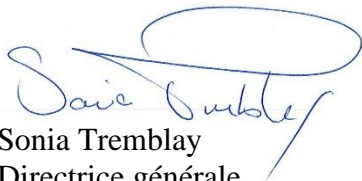
Nature et effets de la demande

La demande vise la construction d'un garage dans la cour avant. L'effet de la demande permettra au propriétaire de se conformer au Règlement de zonage 225-2012 chapitre 6, article 6.2.2., alinéa 2.

L'effet de cette dérogation, si elle est accordée, rendrait conforme ce projet.

Au cours de cette séance, toute personne intéressée par cette demande est invitée à assister à cette réunion et y présenter leurs observations.

Donné à Barnston-Ouest, ce 20 juin 2023.



Sonia Tremblay
Directrice générale
Greffière-trésorière